

BRADFORD WHITE CORPORATION

GARANTIE LIMITÉE DU CHAUFFE-EAU À CHAUFFAGE INDIRECT RÉSIDENTIEL

QUE COUVRE CETTE GARANTIE LIMITÉE?

Cette garantie limitée couvre à la fois le réservoir et les composants en cas de fuite ou d'autre dysfonctionnement causé par des défauts de matériaux et/ou de fabrication. Il s'applique uniquement à l'acheteur consommateur d'origine tant que le radiateur reste installé à son emplacement d'installation d'origine. La carte d'enregistrement de garantie doit être retournée afin d'activer la couverture de garantie.

QU'EST -CE QUE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS? •

1. Cette garantie limitée ne couvre pas les fuites ou autres dysfonctionnements causés par :
 - a) Installation défectueuse, réinstallation à un autre endroit et, plus précisément, toute installation effectuée :
 - i. en violation des codes de plomberie, d'habitation ou de construction applicables au niveau de l'État ou au niveau local, ou
 - ii. sans une soupape de décharge de température et de pression certifiée par l'American Gas Association, l'ASME ou une combinaison comparable, ou
 - iii. contrairement aux instructions écrites fournies avec l'unité.
 - b) Conditions locales défavorables, et plus précisément, sédiments ou chaux précipitant dans le réservoir; ou éléments corrosifs dans l'atmosphère; ou qualité de l'eau contraire aux exigences écrites fournies avec l'unité.
 - c) Utilisation abusive et/ou un entretien contraire aux instructions écrites fournies avec l'unité, retrait d'anode(s), déconnexion, modification ou ajout de composants ou appareils non approuvés, fonctionnement à des réglages autres que ceux indiqués sur la plaque signalétique, ou des dommages accidentels ou autres dommages extérieurs.
2. Cette garantie ne couvre pas non plus :
 - a) Production de bruit, goût, odeurs, décoloration ou eau rouillée.
 - b) Les dommages matériels accessoires, la perte d'usage, les désagréments ou tout autre coût accessoire ou consécutif.
 - c) Les coûts associés au remplacement et/ou à la réparation de l'unité, incluant :
 - i. tous les frais de transport, d'expédition ou de livraison.
 - ii. tous frais de retrait, d'installation ou de réinstallation.
 - iii. tout matériel et/ou permis requis pour l'installation, la réinstallation ou la réparation.
 - iv. frais pour retourner le chauffe-eau et/ou la pièce de composant défectueux au fabricant.

QUELLE EST LA DURÉE DE LA COUVERTURE?

Cette garantie limitée court à partir de la date d'installation (ou sans preuve d'installation, à partir de trois (3) mois après la date de fabrication) pour la période spécifiée dans le tableau suivant.

GARANTIE LIMITÉE SUR LE RÉSERVOIR/L'ÉCHANGEUR DE CHALEUR*

Une unité de remplacement sans frais* sera fournie en cas de défaillance couverte du réservoir/échangeur de chaleur.

GARANTIE LIMITÉE DE SIX ANS SUR LES PIÈCES*

Toutes les autres pièces non mentionnées ci-dessus sont couvertes pendant six (6) ans à compter de la date d'installation initiale.

*Note : Un produit ou une pièce sous garantie est fourni hors frais de main-d'œuvre, de transport et / ou tous frais d'installation. Une copie du reçu de vente original est requise. Tout produit utilisé pour une application autre qu'une habitation unifamiliale ne sera garanti que pendant cinq (5) ans sur le réservoir et un (1) an sur les pièces, quelle que soit la période de garantie spécifiée. Tous les radiateurs et pièces de rechange portent le solde de la garantie d'origine, c'est-à-dire si un radiateur de réservoir d'origine garanti à vie présente une fuite due à des défauts de matériaux ou de fabrication après seulement quatre (4) ans et qu'il est installé dans une habitation autre qu'une maison unifamiliale, l'unité de remplacement est garantie pour un (1) an dans cet exemple.

QUELLE EST LA DURÉE DE LA GARANTIE IMPLICITE?

TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE IMPOSÉE À LA VENTE DU CHAUFFE-EAU EN VERTU DES LOIS DE L'ÉTAT DE VENTE, SONT LIMITÉES À UNE DURÉE D'UN AN À COMPTER DE LA DATE D'INSTALLATION INITIALE.

QUEL EST LE LIEN ENTRE LA GARANTIE ET LES LOIS DE L'ÉTAT?

Certains États n'autorisent pas :

1. Les limitations quant à la durée d'une garantie implicite.
2. Les limitations des dommages accessoires ou indirects.

Par conséquent, les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.

•Ces restrictions ne s'appliquent pas aux garanties implicites en Californie. Voir les « Dispositions spéciales de l'État » au verso.

GARANTIE LIMITÉE DU CHAUFFE-EAU À CHAUFFAGE INDIRECT RÉSIDENTIEL (SUITE)

QUE FERONS-NOUS POUR CORRIGER LES PROBLÈMES?

1. Si un défaut survient pendant la période de garantie du réservoir, nous devons :
Fournir un chauffe-eau de remplacement de notre fabrication (ou, à notre discrétion, réparer toute unité) qui présente une fuite dans le réservoir en acier ou l'échangeur de chaleur pendant la période de garantie du réservoir/échangeur de chaleur. Pour obtenir un remplacement, vous devez nous transmettre la plaque signalétique de l'unité défectueuse ainsi qu'une copie du reçu de vente original. Si la réglementation gouvernementale exige que le chauffe-eau de remplacement présente des caractéristiques qui ne figurent pas dans le chauffe-eau défectueux, vous devrez payer la différence de prix représentée par ces caractéristiques exigées par la réglementation gouvernementale.
2. Si un défaut survient pendant la période de garantie des pièces, nous nous engageons à :
Fournir une pièce de rechange (ou, à notre discrétion, réparer toute pièce) qui ne fonctionne pas pendant la période de garantie des pièces. Pour obtenir un remplacement, vous devez nous envoyer la pièce défectueuse. Si la réglementation gouvernementale exige que la pièce de rechange présente des caractéristiques qui ne sont pas présentes dans la pièce défectueuse, vous devrez payer la différence de prix représentée par ces caractéristiques exigées par le gouvernement.

Nous nous réservons le droit de vérifier toute réclamation de défaut par inspection.

QUE NE FERONS-NOUS PAS?

Nous ne devons pas :

1. Réparer ou remplacer tout radiateur, ou toute pièce, sous réserve des conditions énoncées dans « Qu'est-ce que cette garantie limitée ne couvre pas? »
2. Rembourser tous les frais liés à la réparation et/ou au remplacement.
3. Remplacer et/ou réparer tout radiateur sans une carte d'enregistrement de garantie reçue et remplie, y compris le numéro complet du modèle/numéro de série.
4. Remplacer tout chauffe-eau sans avoir reçu au préalable la plaque signalétique de l'appareil et une copie du reçu de caisse original.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'ASSISTANCE AU TITRE DE LA GARANTIE?

Dès la découverte d'un défaut ou d'un problème, vous devez :

1. Contacter l'installateur ou le concessionnaire, ou
2. Nous contacter :

BRADFORD WHITE CORPORATION
WARRANTY SUPPORT GROUP
200 LAFAYETTE ST.
MIDDLEVILLE, MI 49333
1-800-531-2111

RÉSIDENTS DE LA CALIFORNIE : APPELÉZ AU 1-800-538-2020

Veillez avoir à portée de main le numéro de modèle et le numéro de série.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE POUR QUE LA GARANTIE RESTE EN VIGUEUR?

Pour faciliter l'assistance au titre de la garantie, vous devez :

1. Suivre toutes les instructions jointes au produit.
2. Conserver toutes les factures ou tous les reçus servant de preuve d'installation, etc.
3. Contacter votre installateur, concessionnaire ou notre service de garantie dès qu'un problème ou un défaut est constaté.
4. Compléter et poster la carte d'enregistrement de la garantie.
5. Si nécessaire, autorisez-nous, ou notre représentant désigné, à inspecter l'appareil.
6. Pour votre référence, indiquer les numéros de modèle et de série figurant sur la plaque signalétique de l'unité :

Numéro de modèle _____

Numéro de série _____

Date d'installation _____

Nom de l'installateur _____

DISPOSITIONS SPÉCIALES DE L'ÉTAT

Pour les réservoirs installés en Californie ou en Oregon, les alinéas 2(c) (i) (iv) du paragraphe « QU'EST-CE QUE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS? » ne s'appliquent pas.

Toutes les autres modalités et conditions de cette garantie s'appliquent telles que stipulées.

VEUILLEZ CONSERVER CETTE GARANTIE DANS UN ENDROIT SÛR POUR TOUTE RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE.